

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
339
NOVEMBRE
2019

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



La salle Borotra décroche le grand chelem !



PHILIPPE DUQUESNOY

Maire de Harnes,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 Mars 2020.

Durant cette période pré-électorale, les collectivités locales doivent faire preuve de prudence en termes de communication pour respecter l'équité entre tous les candidats, comme le précise l'article L52-1 du code électoral.

C'est pourquoi j'ai choisi de me conformer de manière très stricte à cette loi républicaine, en décidant de ne plus rédiger d'éditorial dans les publications de la Ville.

La publication de l'éditorial de La Gazette Harnésienne est donc suspendue.

SOMMAIRE

- 03 ZOOM SUR
- 04 RETOUR EN IMAGES
- 06 CULTURE
- 08 SPORT
- 09 CADRE DE VIE
- 10 TRAVAUX
- 12 VIE ASSOCIATIVE
- 13 SOLIDARITÉ
- 14 JEUNESSE
- 16 VIE MUNICIPALE
- 18 INFOS PRATIQUES
- 19 REGARD SUR LE PASSÉ

N° 339 - NOVEMBRE 2019

MENSUEL D'INFORMATION
6100 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Céline Lépillat,
Eric Muller, Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne. 19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20





QUE SAVEZ-VOUS VRAIMENT DE LA SÉCURITÉ DE VOS ENFANTS EN VOITURE ?

Le Relais Petite Enfance a récemment convié l'association Sécurange afin de transmettre des informations fondamentales aux assistantes maternelles, en ce qui concerne la sécurité des enfants en voiture.

Pour être commercialisé, un siège doit être homologué selon un cahier des charges. A ce jour, deux homologations cohabitent. Vous avez ainsi le choix entre l'achat d'un siège R44 ou R129.

La réglementation R44 répartit les sièges en **groupes de poids** et la réglementation R129 répartit quant à elle les sièges en **groupes de taille**. Toutes les deux imposent de faire voyager les enfants dos à la route.

En effet, **installer les sièges dos à la route est la façon la plus sûre de voyager pour un enfant**. A titre d'exemple, à 50 km/h, le risque de blessures sévères en voyageant dos à la route est de 8% et de 40% face à la route.

Différents types de sièges existent selon l'âge de l'enfant.

Pour le **bébé**, le moyen le plus sûr pour voyager est la **coque**. Il ne s'agit en aucun cas d'une poussette, mais bien d'un siège auto. La coque peut être utilisée jusqu'à 15 mois en moyenne (jusqu'à ce que la tête dépasse, que le poids de 13 kilos ait été atteint ou que le harnais soit trop bas derrière l'épaule). La **nacelle**, quant à elle, n'est pas recommandée en voiture car un freinage brusque ne

maintiendra pas la tête dans l'axe du corps.

Pour les **enfants**, les **sièges baquets** sont les plus appropriés. Ils peuvent être utilisés en moyenne jusqu'à 4 ans (jusqu'à ce que le haut des oreilles dépasse, que le poids de 18 kilos ait été atteint ou que le harnais soit trop bas derrière l'épaule).

Pour les **grands**, les **rehausseurs** sont utilisables dès 15 kilos mais sont recommandés après 4 ans et 18 kilos. Les versions sans dossier sont quant à elle déconseillées. Les rehausseurs sont utilisables jusqu'à 36 kilos, 10 ans ou entre 1m35 et 1m50 selon l'enfant (ou si le haut des oreilles dépasse).

De manière générale, les **harnais** doivent être positionnés au niveau des épaules ou juste en dessous. De plus, il est vivement conseillé de **retirer les manteaux** afin de serrer les harnais au plus près du corps.

En cas de doute, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un professionnel.

Retrouvez toutes les informations sur : www.securange.fr

RETOUR EN IMAGES

Fin septembre, Christiane Tatencloux et Marceau Dupuis ont renouvelé leurs vœux devant leurs proches. Félicitations à eux pour leurs noces de Diamant !



Samedi 5 octobre, la première journée du championnat du Harnes Volley Ball s'est malheureusement soldée par une lourde défaite face à Calais (0/3).

Une belle victoire (3/1) pour le match opposant le Volley Club Harnésien à Evreux le samedi 12 octobre.



Dans le cadre d'actions d'auto-financement, les jeunes du CAJ ont apporté leur aide dans le cadre du nettoyage des tombes. Un coup de main bien apprécié !



Pour sa 48^{ème} édition, plus de 200 exposants ont fait le succès du traditionnel marché aux puces de l'Amicale des Communaux !

+ DE CONTENUS SUR NOS MÉDIAS NUMÉRIQUES



Site : www.ville-harnes.fr
Facebook : Harnes
Twitter : @VilledHarnes



Dans le cadre de la journée nationale du sport à l'école le 27 septembre, les écoliers de Jaurès ont profité d'une multitude d'activités en lien avec le travail en équipe et la cohésion de groupe.



Dans le cadre de la Semaine du Goût, les CE2 de l'École Curie se sont rendus à «Pizza 21» où ils ont créé et dégusté des pizzas sucrées et salées.

Rendez-vous manqué (12/17) pour le Sport Nautique Harnésien (N1) face à Bordeaux le samedi 12 octobre.



Le HHBC a enchaîné une deuxième victoire consécutive face à Palaiseau, avec un score final de 32 à 21.



L'exposition organisée à la Médiathèque, «20 mille yeux sous les rêves» a transporté les visiteurs dans le monde du 7^{ème} art.



Face à Anzin, l'UASH s'est imposée 2 à 1, le dimanche 6 octobre.

UNE SAISON CULTURELLE ACCESSIBLE ET DIVERSIFIÉE



Début de saison dynamique au Centre Culturel !

Fin septembre, le lancement de saison était l'occasion de présenter aux bénévoles associatifs et conseillers de quartiers, ce que vous réserve l'année culturelle au Prévert.

La programmation 2019-2020, résolument éclectique, a ravi les spectateurs des deux premiers spectacles, «Impro Fight !» et «Le show du futur» de Bruno Salomone, qui ont rencontré un vif succès.

La suite de la saison culturelle sera toute aussi intéressante, avec des expositions, concerts, temps-forts cinéma, actions d'éveil et de médiation culturels, spectacles, et pièces de théâtre. Vous découvrirez également les animations et ateliers mensuels, organisés au sein de notre médiathèque.

Retrouvez l'ensemble des dates dans l'Agenda Culturel et sur le site Internet de la Ville.

LA MÉDIATHÈQUE À LA RENCONTRE DU NUMÉRIQUE !



2000 : c'est le nombre d'inscriptions enregistrées à la Médiathèque «La Source» depuis son ouverture début septembre. Fort de ce succès, l'équipe en charge de l'édifice s'efforce de proposer des contenus originaux et ludiques. Pour compléter la programmation, des ateliers numériques sont proposés au public. Prenez note !

Lancés en octobre, à raison d'un atelier par mois, «les Premiers clics» s'inscrivent dans une thématique liée à l'apprentissage de l'outil informatique.

Lancée récemment, «La Boîte à bidouilles» fait figure d'atelier créatif numérique. Au programme, trois ateliers par mois, répartis en deux groupes suivant l'âge, permettent aux usagers d'avancer sur des projets créatifs divers.

A partir de décembre 2019, partez à la découverte des «Ressources à La Source» ! L'atelier, prévu une fois tous les deux mois, sera accessible à partir de 9 ans.

Enfin, rendez-vous techno et citoyen, «le goûter numérique» s'adresse aux jeunes à partir de 6 ans tandis que «le café numérique» est orienté pour les plus de 12 ans. Les ateliers se dérouleront une fois par mois et débiteront en janvier 2020.

Un atelier vous intéresse ? C'est entièrement gratuit ! L'équipe de la Médiathèque est à votre disposition sur place, par téléphone au 03.21.49.24.14 ou par mail à mediatheque-lasource@ville-harnes.fr

AVIS AUX AMATEURS DE CHANT



Vous aimez chanter en groupe ? Vous souhaitez passer un agréable moment ? Participez à des ateliers de chant choral, chaque jeudi, de 17h à 18h, à l'école Joliot-Curie. Vous préparerez ainsi le concert organisé le vendredi 6 décembre, à 20h30, à Avion, avec le quatuor ARDÉO (cordes) et Aurélien Pascal (violoncelle).

Infos et inscriptions : 03.21.76.96.29 ou stephane.lahaye@ville-harnes.fr - 06.38.44.51.62 ou clemence.chabot@concertsdepoche.com.

L'ACTUALITÉ LITTÉRAIRE RÉGIONALE EN UNE JOURNÉE



La Médiathèque au cœur d'un événement majeur

Jeudi 3 octobre, une centaine de professionnels du livre étaient réunis à la Médiathèque à l'occasion du premier arrêt du «Livre Express Régional».

Ce rendez-vous, organisé par l'AR2L Hauts-de-France, en collaboration avec la Municipalité et Euralens, leur a permis, non seulement, de découvrir l'actualité littéraire régionale, à la fois riche, créative et originale, mais aussi d'échanger avec des auteurs du territoire et de visiter les lieux. En effet, 430 écrivains, illustrateurs, dessinateurs ou scénaristes résident dans la région des Hauts-de-France et publient chaque année environ 200 livres.

Cette journée fut enfin l'occasion d'affirmer la Médiathèque «La Source» comme pôle d'équipement culturel majeur.

LA POLONITÉ MISE À L'HONNEUR



Le vernissage de l'exposition lançait officiellement les festivités

En octobre, une exposition, des spectacles ou encore la présence d'une délégation venue de Chrzanów lançaient les festivités du centenaire de l'émigration polonaise dans l'Hexagone.

Les commémorations se poursuivront au mois de novembre à la Médiathèque, avec un programme éclectique.

Jusqu'au 8/11, vous y découvrirez les **expositions** de Kasimir Zgorecki et de l'association «Harnes-Chrzanów». Des **ateliers créatifs ou numériques** vous seront proposés les 6, 12, 20 et 23/11. Vous apprécierez la prestation de la **chorale** «Tradition & Avenir» le 7 à 19h, mais aussi le voyage théâtral, musical et pictural «**Trans-Polka**» de Cédric Le Maoût le 8 à 19h. Sans oublier les **animations lecture** du 13 à 15h30 (4/10 ans), et du 16 à 10h30 (0/3 ans).

Retrouvez ces informations dans l'Agenda Culturel et sur le site Internet de la Ville !

BIENVENUE DANS LA SALLE BOROTRA 2.0 !



Une salle rénovée et une ambition multipliée

Depuis quelques mois, la salle Borotra était le théâtre de travaux de rénovation. Samedi 12 octobre, en présence de la Municipalité, une partie du monde associatif harnésien se réunissait pour célébrer collectivement la fin du chantier !

Depuis plus de 20 ans, la salle Jean Borotra accueille ponctuellement les amateurs de Tennis. Quelques années plus tard, l'usure du terrain et les réglementations actuelles ont incité la Municipalité et le Tennis Club Harnésien à lancer des travaux d'aménagement dans le but de moderniser l'équipement. Une rénovation en profondeur qui s'est traduit par

l'installation de 24 projecteurs LED à intensité variable et surtout le remplacement intégral du revêtement de sol.

Avec une ambition forte et une progression des effectifs de 40%, le Tennis Club Harnésien avait profité de l'événement pour organiser une réception à destination des 140 adhérents du club. Au programme, des animations, des démonstrations sur le nouveau court et une vente d'équipements en partenariat avec les sponsors.

Plus que jamais, le Tennis Club s'impose comme un pilier essentiel et transversal du monde sportif harnésien. Avec l'organisation du grand tournoi qui se déroule jusqu'au 9 novembre, autant vous dire qu'on a hâte d'entendre claquer les balles dans ce bel équipement !

HARNES : TERRE D'ACCUEIL DES ÉQUIPES DE FRANCE DE VOLLEY JUSQU'AUX JO DE PARIS 2024

Volontaire pour promouvoir le Volley-Ball sur le territoire national, la Fédération Française de Volley s'apprête à signer un partenariat avec notre ville, dans le but de reconnaître son statut de site d'accueil officiel des Équipes de France Féminines de Volley-Ball.

D'une durée de 4 ans, la convention permet d'affirmer la position centrale de Harnes en matière de développement sportif. A l'origine du projet, une année 2019 exceptionnelle dans l'organisation d'événements internationaux, à l'instar du tournoi de qualification à l'Euro U16 ou plus récemment les deux rencontres dans le cadre de l'European Golden League.

Soutenu par la commune, le VCH sortira renforcé de ce partenariat, avec l'obtention d'un label qui garantit l'accueil de l'équipe de France Féminine de Volley une fois par an minimum jusqu'en décembre 2023.

Une aubaine accueillie avec détermination, d'autant plus que notre ville sera la 2^{ème} collectivité à obtenir ce label.

De quoi renforcer l'ambition collective pour Harnes 2024 !



LA CITÉ BELLEVUE ANCIENNE AU CŒUR DE L'ENGAGEMENT POUR LE RENOUVEAU DU BASSIN MINIER



Photo : Y. Clussey

Dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM), la cité Bellevue Ancienne a été retenue pour faire l'objet d'un vaste programme de réhabilitation et de rénovation urbaine, mené par la CALL, la commune de Harnes et différents bailleurs sociaux.

Au total, sur 492 logements chez Maisons & Cités, il est proposé à 160 locataires en première phase et 128 en phase complémentaire, d'être concernés par cette opération de vaste ampleur, au cœur d'une cité classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

L'ERBM est un programme ambitieux sur 10 ans, signé contractuellement avec l'État, la Région Hauts-de-France, les départements et les huit communautés d'agglomération du bassin minier.

D'un point de vue financier, l'État prévoit d'engager 10 millions d'euros / an, sur 10 ans ; la Région, 3 millions d'euros / an, sur 10 ans et la CALL, 3 millions d'euros / an, sur 10 ans.

L'objectif est de métamorphoser l'image du territoire du bassin minier, grâce à une réhabilitation / restructuration de l'habitat et la requalification des cités minières via une approche intégrée.

Pour cela, des travaux seront entrepris à tous les

niveaux, lorsque cela sera jugé nécessaire : gros œuvre, second œuvre, sanitaires, chauffage, électricité, VMC, menuiseries, peintures, revêtements de sols, façades, couvertures...

Cette approche permettra ainsi de réduire les consommations énergétiques (consommation et facture de chauffage divisées par 4), d'améliorer le confort, en proposant des solutions d'aménagement intérieur, en optimisant les surfaces des pièces et par un traitement des abords et des façades.

Deux réunions de présentation ont été organisées courant octobre, à l'initiative de la commune, en présence de la CALL et de Maisons & Cités, à destination des locataires.

La réhabilitation de ce patrimoine remarquable permettra de repenser une approche globale sur toute la cité.

Exposez Bellevue !

Participez à l'exposition collective organisée en novembre à la Médiathèque La Source, en partageant les photos de votre histoire et de votre quotidien dans la cité Bellevue. Envoyez-les par email à bellevuedemain@ville-ouverte.com ou déposez-les à la Médiathèque (des copies seront réalisées), avant le 15 novembre. La soirée d'ouverture de l'exposition aura lieu le 27 novembre, à 18h. Plus d'infos sur le site Internet de la ville.



TOUR DE

Qu'ils concernent la voirie
d'Octobre sur le territoire de

Début octobre, des **films opaques** ont fait leur apparition sur les vitres de la **piscine Marius-Leclercq**. Une opération dont le coût s'élève à 3300€, qui améliore sensiblement le confort des usagers. A noter que fin décembre, des **hublots et réglottes LED** seront respectivement installés dans l'entrée et les couloirs des vestiaires.



Nouveautés pour les équipes et écoliers de **L.-Michel et A.-France** ! Au retour des vacances d'octobre, un double **carport** avait fait son apparition dans les cours de récréation. Un investissement à hauteur de 16.413,60€ qui protégera les bambins des intempéries !



Suite à la convention d'utilisation de l'abattement TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties), Maisons & Cités a décidé de mettre en place un chantier solidaire avec les compagnons bâtisseurs, en lien avec les habitants. Ce projet consistait à **créer deux terrains de pétanque, des bancs ainsi qu'une pergola sur l'ancien terrain du boulodrome, rue du Château Salins**. Cet aménagement participera à l'amélioration du cadre de vie et permettra aux riverains d'en profiter.



Bonne nouvelle pour les amoureux du patrimoine local, les travaux concernant l'**église Saint-Martin** vont débuter début novembre. D'une durée de 2 mois, les travaux extérieurs vont permettre de consolider la structure avec un nouveau ferrailage et le maçonnerie des corniches. L'intérieur de l'édifice va connaître quant à lui quelques aménagements avec la reprise des éléments bétons. Ces travaux représentent un investissement de 79.435€.

LES TRAVAUX DANS NOTRE VILLE

, les bâtiments municipaux, les écoles ou bien encore les quartiers, les travaux ont animé le mois communal. Zoom sur ces investissements.



urant les vacances d'octobre, les ouvriers s'affairaient **rue François-Delattre**. Suite travaux amorcés ces dernières années (rénovation complète des trottoirs des 2 côtés), il a été décidé de reprendre totalement le tapis de bitume usé, au vu de sa vétusté et des imperfections qu'il présentait. Aussi, il y a eu un rabotage sur 25 cms et la pose de nombreuses purges, de sorte que le grave bitume a été mis en œuvre sur 18 cms, avant la pose de l'enrobé sur 7 cms. Un chantier dont le coût s'élève à 251.934€.

rue de Picardie fait l'objet des mêmes travaux en ce début du mois de novembre. Des écluses y seront également créées afin de ralentir la circulation. Montant de l'opération : 17.748€.

Parallèlement, le Département avait financé des travaux **route de Lens**.

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

En lien avec le plan Vigipirate, la Municipalité a souhaité mettre en application les consignes et la réglementation visant à renforcer la sécurité aux abords des écoles. Détails des changements et évolutions à prévoir.

Les aménagements ont débuté le 28 octobre avec des opérations de **marquage au sol** et la **pose de panneaux de sécurisation** devant l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires de la ville. D'une durée de deux semaines, ces aménagements vont permettre de renforcer la visibilité au niveau des passages piétons. Pour des raisons de sécurité, **la rue S^t Claude passera en sens unique** (de l'école vers la coulée verte).



S'en suivra **l'installation de mobilier urbain** de type «*potelets et barrières*» fin octobre/début novembre aux écoles Zola, Langevin et Louise Michel. Dans le même temps, des **travaux de pose de bordures et d'adoucisseurs** auront lieu au niveau du groupe scolaire Barbusse.

Enfin, **l'éclairage public sera également renforcé** au niveau du carrefour des rues Déprez et Jeanne d'Arc. Un mât solaire sera ultérieurement installé aux abords des groupes scolaires Curie, Pasteur et A.France.

L'investissement pour l'ensemble des équipements représente 76.217€.

HONNEUR POUR TOUTES CES ANNÉES DE LABEUR



La vie professionnelle essentielle dans l'épanouissement de chacun

Vendredi 11 octobre, avait lieu la cérémonie des médaillés du travail dans la salle d'honneur de la Mairie.

La promotion Juillet 2019 concerne 26 Harnésiens, lesquels se sont vus remettre leurs diplômes par les élus et membres de l'association «Les Médaillés du Travail».

Catégorie Argent (20 ans) : Ahmed Bennis, Ludovic Berge, Dany Capelle, André Fluet, Mireille Maison, Anne-Marie Tkaczyk, Véronique Vasseur – **Catégorie Vermeil (30 ans) :** Patrick Capelle, Véronique Ciesiokla, Claude Danek, Michel Detaille, Claude Fourment, Christelle Laurent, Patrick Vanesse – **Catégorie Or (35 ans) :** Nicole Antoine, Alain Ciesiolka, Marcelin Delambre, Luc Demettré, Jean-Marc Golab, Eric Klein, Patrice Mitkowski – **Catégorie Grand Or (40 ans) :** Edwige Guffroy, Eric Rolland, Jean-Marc Senicourt – **Catégories Argent, Vermeil, Or et Grand Or :** André Delrue, Patricia Voisin.

LA CLCV DÉFEND VOS DROITS

Besoin de conseils en matière de défense des droits des usagers et consommateurs ? La CLCV tient des permanences au CCAS.

Cette association nationale vous informe, conseille et défend sur 3 thèmes : consommation (garantie, réparation, démarchage à domicile, arrhes, acompte, vente par correspondance, banque...), logement (bail, loyer, état des lieux, dépôt de garantie, travaux locatifs...), cadre de vie (conflit, voisinage, environnement, qualité de l'eau...).

Jocelyne Ravault, harnésienne et bénévole, vous reçoit les 1^{er} et 4^{ème} mercredi de chaque mois, de 14h à 17h. Conseils gratuits. Une adhésion annuelle (37€) vous sera demandée si la CLCV traite votre dossier. *Infos : 03.21.69.81.79.*



Jocelyne Ravault

BILAN FINANCIER 2019 ET DOSSIERS DE SUBVENTIONS



Le document permettant de formaliser le bilan financier 2019 ainsi que les dossiers de demandes de subventions 2020 sont disponibles sur le site Internet de la ville, à l'adresse suivante : <https://www.ville-harnes.fr/site/les-associations/>. Les dossiers sont à retourner pour le 12 novembre 2019.

LE 7 DÉCEMBRE 2019, PARTICIPEZ AU TÉLÉTHON !



Cette année encore, à l'occasion du Téléthon, la ville de Harnes a souhaité s'associer aux communes de Noyelles-sous-Lens, Loison-sous-Lens et Courrières, afin de mettre en valeur les différents aménagements réalisés le long des berges de la Souchez. Une randonnée pédestre de 12 kilomètres sera organisée pour l'occasion. Départ derrière la Mairie de Harnes à 9h15 et arrivée au parc des Boclets de Noyelles-sous-Lens. Des navettes seront mises à disposition gratuitement. Café (au départ), collation et soupe (à l'arrivée) seront offerts aux participants.

Renseignements et inscriptions : Service Enfance-Jeunesse, au 03.21.79.42.79.

UNE SEMAINE BLEUE RÉUSSIE



Cette année encore, la Semaine Bleue a rencontré un vif succès auprès des Seniors harnésiens. Vous étiez nombreux à participer aux animations proposées, du 7 au 12 octobre, par le CCAS.

Une kermesse au sein de la résidence autonomie Ambroise-Croizat ouvrait les festivités, un véritable retour en enfance pour une centaine de nos aînés qui ont apprécié cette après-midi récréative avec quelques jeux anciens.

Le lendemain, la traditionnelle «Table Bleue» a emmené les 240 convives de la salle des fêtes en Italie.

Cette semaine a également été marquée par un ciné-débat et une journée à Paris, mais aussi le spectacle «La belle époque» offert par le Département via le CLIC.

Le jeudi, des Harnésiens de plus de 60 ans, des habitants de la résidence autonomie Croizat et de l'EHPAD, mais aussi des assistantes maternelles et des enfants, soit au total 45 participants, étaient réunis

à la salle des fêtes à l'occasion du concours intergénérationnel de soupes.

Enfin, une matinée portes ouvertes au CCAS et aux ateliers bénévoles clôturait cette Semaine Bleue le samedi. De nombreux «curieux» ont ainsi pu (re)découvrir les services du CCAS et profiter des différentes activités.

Ce programme riche et varié a permis aux plus de 60 ans de profiter pleinement et de constater qu'à Harnes, le «bien vieillir» est important.

UNE INFORMATISATION AU SERVICE DE LA SCOLARITÉ

La Municipalité poursuit sa politique d'investissement dans le cadre de l'informatisation dans les écoles. Cet été, les écoles primaires ont bénéficié d'une sécurisation des réseaux, venue compléter l'offre en matière de matériels informatiques. Fin octobre, de nouvelles acquisitions ont été installées en faveur des écoles maternelles.

Parmi les investissements, l'acquisition de 7 video-projecteurs interactifs, 17 écrans numériques (dont 12 écrans interactifs), 5 bluebots (robot pédagogique à intelligence artificielle), 10 tablettes et 9 ordinateurs. Enfin, 3 projecteurs interactifs «tout en 1» seront installés dans les écoles A. France, Emile Zola et Louise Michel. À la pointe des technologies, ces derniers permettent de projeter du contenu pédagogique sur le sol.

Le projet, étudié en collaboration avec Claude Rusquart, conseillère pédagogique en informatique, vise à répondre aux besoins modernes des écoles, au service de l'apprentissage et des pratiques pédagogiques.

L'investissement représente 96.423,87€ TTC au service de la scolarité.



INFORMATIONS

- Les dossiers de **bourses communales** seront disponibles à partir du 2 décembre 2019, à l'accueil de la Mairie. Sont concernés les lycéens et élèves en études supérieures. Pièces à fournir : Certificat de scolarité 2019/2020 et RIB.
- L'**Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Noël** se déroulera du lundi 23 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020. Les inscriptions seront prises du lundi 18 novembre au mercredi 11 décembre, au service Enfance-Jeunesse.
- Les parents dont les enfants sont nés en 2017 et 2018 peuvent d'ores et déjà **pré-inscrire** leurs enfants en Mairie, pour la prochaine rentrée à l'école **maternelle**.

Renseignements : service Enfance-Jeunesse au 03.21.79.42.79.



DES VACANCES SPORTIVES



A chaque période de vacances, les centres Guillard et Bella-Mandel ouvrent leurs portes à la jeunesse harnésienne. Celle d'octobre n'a pas dérogé à la règle.

Près de 150 enfants âgés de 3 à 11 ans et une vingtaine d'ados ont profité des infrastructures : piscine, complexes sportifs et Bois de Florimond.

Ainsi, les plus jeunes auront profité de séances de gym, badminton, basket, volley, hand, foot, vélo, judo, aikido,

randonnée, tennis ou encore de hockey.

Au CAJ, l'accent était mis sur le sport. Aussi, les 12-17 ans se sont notamment essayés au slackline, cross golf, bumball, futsal, gyropode ou encore au baseball. Sans oublier ceux investis dans le nettoyage des tombes dans le cadre de l'auto-financement d'une action en 2020.

Autant d'activités qui ont été encadrées par leurs animateurs, mais aussi par les éducateurs sportifs de la Ville et des bénévoles associatifs.

LE GOÛT À L'HONNEUR CHEZ LES PLUS JEUNES



De 1^{er} au 19 octobre, Le Relais Petite Enfance (RPE) a participé à la semaine du goût, en interne, mais également avec différents partenaires.

La semaine du goût a pour but d'éduquer les enfants aux goûts, saveurs et diversités culinaires. C'est dans cette optique que plusieurs temps forts ont été organisés afin d'émerveiller les papilles des enfants.

Le RPE est dans un premier temps allé à la rencontre

des enfants du Centre Guillard où tous ont pu déguster des soupes préparées par le restaurateur Dupont. Ils ont également participé à des animations comptines et lectures.

Ensuite, tapis à histoires avec «Des Livres et Nous», dégustations de fruits et légumes, concours de soupes (lors de la Semaine Bleue) et ateliers cuisine ont rythmé la semaine. Cette dernière s'est terminée avec les parents qui ont été conviés pour partager une dégustation avec leurs enfants. Autant d'activités qui ont permis de développer les préférences gustatives.

RECENSEMENT 2020

La commune recherche des agents recenseurs pour le recensement 2020. Celui-ci s'effectuera du 16 janvier au 22 février 2020.

Plus d'informations en Mairie, au service du personnel ou au 03.21.79.42.79.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Avis aux électeurs et électeurs européens : selon les termes de l'article L.9 du Code Électoral, **l'inscription sur les listes électorales de la commune est obligatoire afin de pouvoir voter.**

Les personnes non-inscrites ou ayant emménagé sur la commune durant l'année 2019 doivent entreprendre des démarches auprès de la Mairie.

Pour éviter l'affluence, les électeurs ont intérêt à présenter leur demande dès que possible.

Pour se faire inscrire, il faut être muni :

1) d'une pièce d'identité (de préférence la carte nationale d'identité ou la carte de séjour pour les personnes européennes) ;

2) d'une pièce attestant que l'électeur a une attache avec la commune ou avec la circonscription du bureau de vote. Cette attache peut résulter, soit du domicile (moins de 3 mois), soit de la résidence (6 mois au moins), soit de l'inscription au rôle d'une des contributions directes communales pour la 2^{ème} année consécutive.

Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer, les demandes d'inscription peuvent être :

- soit adressées par correspondance, de préférence sous pli recommandé ;
- soit déposées par un tiers dûment mandaté.

Toute personne ayant changé de domicile sur Harnes est priée de se présenter au guichet n°5, en Mairie, munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (avis d'imposition, loyer, taxe d'habitation, factures EDF/GDF/téléphone...).



DÉMARCHAGE ABUSIF : SOYEZ VIGILANTS !

Depuis plusieurs semaines, de nombreux riverains ont été victimes de démarchages abusifs. Nous vous rappelons qu'il **ne faut en aucun cas ouvrir la porte à des inconnus**. Par ailleurs, il convient de **toujours demander la carte professionnelle** et un document justifiant la démarche. Enfin, il est important de ne **jamais signer de document ou de donner vos coordonnées bancaires**.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la Police Municipale au 03.91.84.00.90.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2019

6. Subvention exceptionnelle - compagnie de théâtre Cie Tassion - Création 19/20 : Le Conseil Municipal a accordé, à l'unanimité, une subvention à projet de 2400 euros sur l'exercice 2019. Le solde de 1100€ demandé sera à délibérer et à verser début 2020.

7.1 Subventions à projet aux associations : Le Conseil Municipal a accordé, à l'unanimité, les subventions à projet suivantes : Judo Club Harnésien : Tournoi international : 13.000€, stage à Casablanca : 4800€ - Harnes Volley Ball : Maintien équipe N1 : 19.000€, maintien équipe N3 : 12.000€ - Volley Club Harnésien : Maintien équipe Elite : 23.000€, maintien équipe N3 : 12.000€ - Harnes Handball Club : Montée N1 : 12.000€, maintien N3 : 3000€, maintien championnat de France -18 ans : 4500€ - Sport Nautique Harnésien : Maintien N1 : 8500€, maintien championnat de France -18 ans : 3500€ - Cercle d'escrime : Ecole Jedi : 800€.

7.2 Subvention à projet Opieka : Le Conseil Municipal a accordé, à la majorité (29 ; 1 personne n'ayant pas pris part au vote) une subvention à projet de 250€.

7.3 Subvention de fonctionnement Association Avenir des Cités Prévention Spécialisée : Le Conseil Municipal a accordé, à la majorité (29 ; 1 personne n'ayant pas pris part au vote) une subvention de fonctionnement à hauteur de 11.020,35€, représentant 3,20% du budget 2019 de cette association.

8. Convention avec les associations percevant plus de 23.000€ de subvention communale : Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, la signature d'une convention type fédération, avec le Judo Club Harnésien.

9. Subvention d'équilibre : Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, d'accorder une subvention d'équilibre de 5223€ au Volley Club Harnésien, pour l'organisation de l'European Golden League.

24. Convention communale de coordination - Police Municipale et les forces de sécurité de l'Etat : Le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, la signature de la convention communale de coordination entre la Police Municipale et les forces de sécurité de l'Etat avec Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais.

25. Conservatoire d'Espaces Naturels Nord-Pas-de-Calais - convention d'assistance à la gestion : Le Conservatoire d'Espaces Naturels et les quatre communes (Harnes, Loisons-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens et Courrières) souhaitent s'engager dans un partenariat à long terme pour la préservation et la valorisation du parc des Berges de la Souchez, par la signature d'une convention. La participation de la commune de Harnes est fixée à 4000€ par an. Ces signature et participation ont été acceptées à l'unanimité.

26. Motion - Arc Nord : Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de recommander fortement la création d'un Syndicat Mixte dédié afin de mener à bien la fédération de l'Arc Nord, pour une unicité d'interventions et pour mutualiser l'ingénierie nécessaire afin de mettre en œuvre les politiques et actions de développement de ce territoire. De plus, un budget dédié sera nécessaire par contribution en fonction du nombre d'habitants.

Retrouvez tous les documents sur le site Internet de la ville, à l'adresse suivante : <https://www.ville-harnes.fr/site/assemblees-municipales/>

FERMETURE DE LA PISCINE MUNICIPALE

Nous vous informons que la piscine Marius-Leclercq sera fermée le lundi 11 novembre, en raison du jour férié.

ETAT CIVIL

Naissances : Noa BAUDUIN, né le 14 septembre - Hayden DORNEL VILÉLA, né le 16 septembre - Camilla GRUSZKA, née le 19 septembre - Zély GAWELIK, née le 22 septembre - Massimiliano BATTIATO, né le 29 septembre - Lyssendro GINERK, né le 1^{er} octobre - Maisie CAMBIER, née le 2 octobre - Zahya MONTUELLE, née le 9 octobre - Inès LANNOY, née le 13 octobre. **Décès :** Micheline VION veuve de Léon CORION, 81 ans - Yvonne LOURDEAU veuve de Marcel ROUTIER, 94 ans - Jimmy BOLZON, 47 ans - Romana BURCICKI veuve de Stéfan TARNASKI, 85 ans - Jaline TOULOUSE veuve de Zdzislas GADOMSKI, 89 ans - HOUZIAUX André, 82 ans - CORBIER Ghislaine veuve de Jean-Pierre BISSIER, 93 ans - Francine BLONDEL épouse de Jean KLOPOCKI, 71 ans - Paulette DOMMANGET veuve de Julien COQUEL, 98 ans - Henri KAPERA, 72 ans - Eric KOZLOWSKI, 58 ans - Yves DERISBOURG, 73 ans - Danuta ZUGAJ veuve de Antoine LUCZAK, 93 ans - Berthe LESIEUX veuve de Jules LEURETTE, 92 ans - Horacio MARTINS, 97 ans - Joël HOLLEBECQ, 63 ans. **Mariages :** Samedi 12 octobre 2019 : Isabelle DELANNOY et Tayeb BERKOUK - Aurélie WOJNAROWSKI et Thomas CLIN. Samedi 26 octobre 2019 : Cindy VINCKE et Alexandre DAMAY.

CAMPAGNE DE DÉRATISATION

La ville de Harnes a confié à la société STAEL la campagne de dératisation. Celle-ci aura lieu les 6 et 7 novembre 2019. Nous vous remercions par avance de placer hors de portée des enfants et animaux domestiques les produits qui seront distribués gratuitement. Les produits utilisés sont homologués conformément à la réglementation en vigueur (loi n°721139 de décembre 1972) et sont à base d'anticoagulants. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin, un vétérinaire ou le centre antipoison de Lille, au 0.800.59.59.59.

VACCINATION ANTI-GRIPPALE

Sabrina Maquer et Angélique Frimat, infirmières libérales, tiendront des permanences pour la vaccination anti-grippale, du 15 octobre 2019 au 5 janvier 2020, les samedis de 9h à 11h, avec ou sans rdv, à leur cabinet situé au 26 rue Charles Debarge. Tél. : 06.09.72.50.43.

TONI LICATA, INFIRMIER LIBÉRAL



Fort de ses années d'expériences en HAD ainsi que dans divers services hospitaliers, Toni Licata s'est installé au 8 Voie des Iles en janvier 2016. Depuis, il se déplace à votre domicile pour tous vos soins infirmiers : pansements simples et complexes, toilette, perfusions, prises de sang, injections...

Contact : du lundi au dimanche, de 7h à 21h – 06.47.91.11.79.

PERMANENCES DES ÉLUS

Il vous est possible de rencontrer les élus lors de leurs permanences.

Pour cela, vous pouvez prendre rendez-vous en appelant la Mairie ou en remplissant le formulaire disponible sur le site Internet, à l'adresse suivante :

<https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>

CONCILIATRICE DE JUSTICE

Depuis le 1^{er} juillet 2019, la conciliatrice de justice assure ses permanences en Mairie de Harnes, **uniquement pour les communes de Harnes, Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens, Billy-Montigny, Fouquières-lez-Lens, Sallaumines et Montigny-en-Gohelle.**

Pour prendre rdv, veuillez contacter la Mairie de Harnes au 03.21.79.42.79.

RECONSTRUCTION ET RENAISSANCE



Carte murale provenant d'un établissement scolaire du Bassin minier

Après plus de 4 ans d'un conflit sanguinaire, le 11 novembre 1918, les Français ont enfin retrouvé la paix. Aucune famille n'a été épargnée par cette guerre qui causa la mort de tant d'hommes, marquant aussi durement les corps et les esprits de ceux qui survécurent. Une grande partie de la région placée sur la ligne de Front, victime de bombardements, de destructions, de saccages va devoir se mobiliser sans désespérer.

Pour ce qui concerne notre ville, située à 8 kilomètres des zones de combat, lorsque ses habitants évacués de force en 1917 par leurs Occupants rentreront à la fin de cette année 1918, ce qu'ils découvriront les atterrera : l'église est en ruine, les ponts coupés, les fosses ennoyées et les habitations ravagées : tout est à rebâtir !

Commencera alors avec des moyens bien dérisoires, l'immense chantier de la reconstruction auquel s'attelleront nos concitoyens avec ténacité, courage et abnégation. Il faut d'abord déblayer les décombres et procéder aux remises en état provisoire : les bâtiments publics, les ponts, les écluses, la voirie aussi pour permettre aux services administratifs et aux commerces de redémarrer.

Ensuite, avec l'aide des «dommages de guerre», la ville va se relever de ses ruines. Maisons particulières, établissements religieux, administratifs, commerciaux et fosses sortent de terre plus grands, plus modernes. Une grande place est créée tandis qu'une puissante centrale électrique complète l'activité des quais du «rivage».

En 1926, la population aura doublé atteignant plus de 11 000 habitants ; les familles polonaises ont pris progressivement possession des logements dans les nouvelles cités construites par la Compagnie des mines de Courrières.

La reprise de l'activité ira de pair avec le renouveau des sociétés locales de toute nature. Dès 1923, une grande cavalcade d'été va parcourir la ville attestant un optimisme retrouvé. Ce jour-là, on se rassemble sur le terrain dégagé autour de l'église : partiront de là pour défiler, gymnastes, sapeurs pompiers sociétés locales. Suivront peu après les chars : celui de la reine, des Poilus et de C'hrinquillé notamment...

Au lendemain de ces festivités, l'action se poursuivra sans relâche et, cinq ans plus tard, la ville pourra enfin célébrer la fête de la renaissance le 20 mai 1928, en présence des représentants de sa marraine de guerre, la ville de Montceau les Mines, venus célébrer cette journée historique. Un an plus tard, témoignant de l'avancée des travaux, la bénédiction de l'église marquera le terme de ces laborieux travaux de reconstruction...

Ainsi, près de dix années auront été nécessaires pour redonner forme et vie à notre village transformé en une petite ville qui aspire à vivre en paix. On ne peut imaginer alors que dix ans plus tard exactement, une nouvelle guerre éclatera et, qu'une fois encore, notre région pâtira grandement de l'invasion et de la longue occupation allemande qui s'ensuivra.

LA MAGIE DE NOËL S'INSTALLE À HARNES !



MARCHÉ DE ST NICOLAS

**DU 6 AU 8 DÉCEMBRE 2019
GRAND'PLACE**



**ANIMATIONS
SPECIALES**

**NOMBREUX
STANDS**

CARROUSEL

PARADE

VENDREDI : 18H-21H / SAMEDI : 14H-21H / DIMANCHE : 11H-18H

Programme complet sur le site de la ville
Restauration possible le vendredi et samedi soir, ainsi que le dimanche midi



Harnes
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE



AGENDA

SITE : www.ville-harnes.fr

FACEBOOK : Harnes

TWITTER : VilleDeHarnes

NOVEMBRE

9 EXPOSITION «1919 - LA RECONSTRUCTION»

16 Amis du Vieil Harnes
Musée d'Histoire et d'Archéologie
De 15h à 18h, autres plages possibles pour les groupes, sur rendez-vous
Tarif : Gratuit
Infos : Centre Culturel : 03.21.76.21.09

9 VOLLEY MASCULIN ELITE

HVB/Rennes
Salle Maréchal, à 20h

HANDBALL N1

HHBC/Brest Bretagne Handball
Complexe Mimoun, à 20h45

QUAND LES GRENOUILLES COASSENT

Association «Des Livres et Nous»
Salle Bella Mandel, à 15h30
Spectacle de contes et lecture
Tout public dès 4 ans - gratuit
Infos : 06.25.43.40.15

9 TOURNOI INTERNATIONAL DE JUDO (MINIMES ET CADETS)

10 Judo Club de Harnes
Salle Maréchal

11 DÉFILÉ DE L'ARMISTICE 1918

La Municipalité vous attend nombreux, à ses côtés, dès 9h15 devant le Musée d'Histoire et d'Archéologie.

16 WATER POLO N1

SNH/Mulhouse
Piscine Marius Leclercq, à 20h

17 CHOUCROUTE AVEC LA FORMATION HELENIAK

Tradition et Avenir
Dès 12h30, Salle des Fêtes
Tarif : 34€ adhérent, 29€ non adhérent, 15€ enfant
Inscriptions : 06.64.27.45.31 ou 06.26.95.04.99

- 21 DON DU SANG**
Amicale des Donneurs de Sang
Salle Kraska, de 14h à 19h
- 23 GRANDE SOIRÉE REPAS DANSANT AVEC L'ORCHESTRE KUBIAK**
Harnes Cyclo Club
Dès 20h, Salle Kraska
Tarifs : 39€ adulte / 12€ - 10 ans, règlement à l'inscription
Inscriptions : samedis de 10h à 12h à partir du 28/09 jusqu'à épuisement des places au local «Guy Leleu» avenue Barbusse derrière la piscine.
Infos : 03.62.90.27.09
- VOLLEY MASCULIN ÉLITE**
HVB/Arles
Salle Maréchal, à 20h
- 24 CROSS COUNTRY**
Jogging Club Harnésien
Bois de Florimond, à partir de 9h30
Infos : <https://michel-delcroix.pagesperso-orange.fr>
ou 06.62.86.07.30
Inscriptions : <http://www.njuko.net/crossharnes2019>
- FOOTBALL D1**
UASH/Guarbecque
Stade Bouthemy, à 15h
- 30 VOLLEY FÉMININ ÉLITE**
VCH/Calais
Salle Maréchal, à 19h

DECEMBRE

- 1 FOOTBALL D1**
UASH/Biache
Stade Bouthemy, à 15h
- REPAS DANSANT**
Médailleurs du travail
Salle Kraska, à partir de 12h
Tarifs : 29€ sociétaires, 33€ invités, 14€ -12 ans
Inscriptions à la Salle des Fêtes les 12, 13 et 14 novembre, de 9h30 à 12h
Infos : Gorlas Maryan : 03.21.75.03.49
Marlière Robert : 06.18.04.39.93
- 7 VOLLEY FÉMININ ÉLITE**
VCH/Sens
Salle Maréchal, à 19h
- WATER POLO N1**
SNH/Aix en Savoie
Piscine Marius Leclercq, à 20h
- TÉLÉTHON**
Départ 9h15, derrière la Mairie, arrivée Parc des Boclets à Noyelles-Sous-Lens
Randonnée de 12 kms
- ESCAPE GAME**
Musée de l'École et de la Mine, à partir de 14 h
Gratuit à partir de 11 ans
Réservation obligatoire au 03.21.49.02.29



CINEMA
PROGRAMME
06.05/11.11.2019

Le 05/11

ABOMINABLE (1h37)

Mardi 05 - 18h

ÇA : CHAPITRE 2 (2h50)

Interdit aux moins de 12 ans**

Mardi 05 - 21h

Du 06/11 au 12/11

**ANGRY BIRDS : COPAINS
COMME COCHONS (1h37)**

Mercredi 06 - 10h
Mercredi 06 - 15h
Vendredi 08 - 18h
Samedi 09 - 15h
Dimanche 10 - 15h
Mardi 12 - 18h

**MALEFIQUE : LE POUVOIR
DU MAL (1h59)**

Mercredi 06 - 18h
Vendredi 08 - 21h
Samedi 09 - 18h
Dimanche 10 - 18h
Mardi 12 - 21h

GOOD BYE, LENIN ! (1h58)

Samedi 09 - 21h

Du 13/11 au 19/11

**SHAUN LE MOUTON, LA FERME
CONTRE-ATTAQUE (1h30)**

Mercredi 13 - 10h
Mercredi 13 - 15h
Vendredi 15 - 18h
Dimanche 17 - 15h

RETOUR A ZOMBIELAND (1h39)

Des scènes peuvent choquer

Mercredi 13 - 18h
Vendredi 15 - 21h
Dimanche 17 - 18h
Mardi 19 - 18h
Mardi 19 - 21h

**LES PIONNIERS DU
CINEMA (0h57)**

Samedi 16 - 15h

Du 20/11 au 26/11

MIDWAY (2h17)

Mercredi 20 - 15h
Vendredi 22 - 18h
Samedi 23 - 15h
Samedi 23 - 21h
Dimanche 24 - 18h
Mardi 26 - 18h

DOCTOR SLEEP (2h32)

Mercredi 20 - 18h
Vendredi 22 - 21h
Samedi 23 - 18h
Dimanche 24 - 15h
Mardi 26 - 21h

Tarifs :
Plein tarif : 5€ - Tarif réduit* : 4€
Mercredi, ciné vacances : 3,30€
Groupe (à partir de 8) : 2,70€
Participation de 1€ pour le Ciné-Goûter

Notes :
* -18 ans, +60 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, étudiants, AAH, Pass' Culture, adhérents Amicale des Communaux de Harnes
** Pièce d'identité obligatoire
Prévente les jeudis matin ou autres jours sur rendez-vous

